



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 029-242900835-20230925-D23\_211-DE

# Rapport d'activité - Exercice 2022

## Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

## Table des matières

1	Caractérisation technique du service	<a href="#">4</a>
1.1.	Présentation du territoire desservi	<a href="#">4</a>
1.2.	CLECT – Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées	<a href="#">5</a>
1.3.	Mode de gestion du service	<a href="#">5</a>
1.4.	L’organisation du service	<a href="#">7</a>
1.5.	Inventaire patrimonial	<a href="#">8</a>
1.6.	Ouvrages de gestion des eaux pluviales	<a href="#">10</a>
1.7.	Le curage et inspection des réseaux et inspections télévisuelles des réseaux (ITV)	<a href="#">11</a>
1.8.	Le curage et entretien des grilles - avaloirs	<a href="#">11</a>
2	Financement des dépenses de fonctionnement	<a href="#">12</a>
3	Financement des dépenses d’investissement	<a href="#">13</a>
3.1.	Etat de la dette du service	<a href="#">14</a>
3.2.	Amortissements	<a href="#">14</a>
3.3.	Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	<a href="#">14</a>
4	Communication	<a href="#">16</a>
5	Rédagio – Réseau des Acteurs de la Gestion Intégrée de l’Eau de l’Ouest	<a href="#">16</a>
6	Urbanisme	<a href="#">17</a>
7	Annexes	<a href="#">18</a>

## Les Chiffres clés

**553 Km** de réseaux d'eaux pluviales répartis sur **4662 Ha**

**15 250** grilles et avaloirs

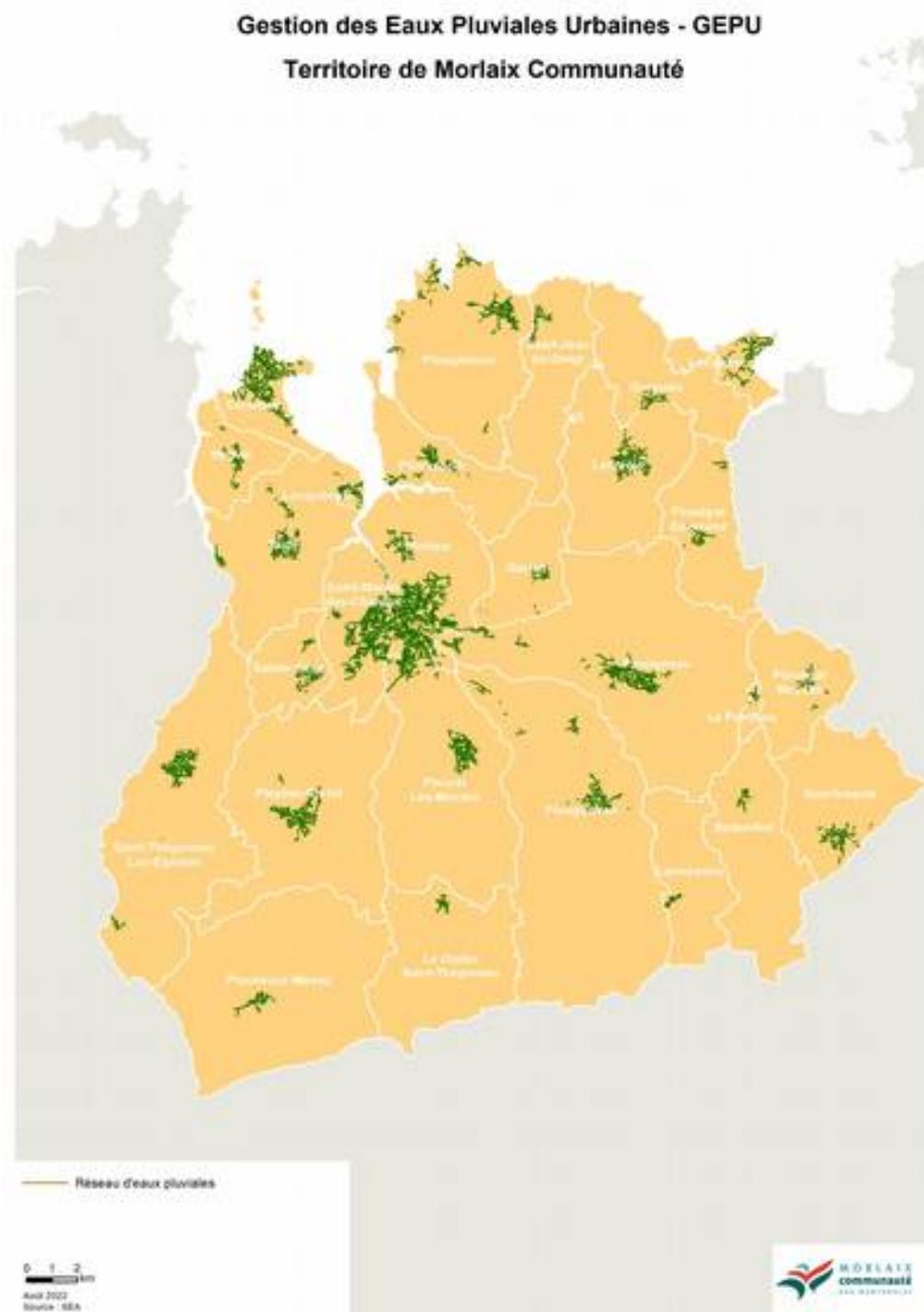
**107** ouvrages de régulation - infiltration

# 1 Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré par Morlaix Communauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- Nom de la collectivité : Morlaix Communauté
- Compétences liées au service : collecte et entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales
- Territoire desservi : territoire de Morlaix Communauté (26 communes) dans les zones U et AU du PLUih
- Existence d'un zonage d'eaux pluviales : Non
- Existence d'un règlement de service : Non



*Cartographie des réseaux d'eaux pluviales (en zones U et Au) du territoire de Morlaix Communauté*

## 1.2. CLECT – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Le rôle de la CLECT est de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par l'établissement public de coopération intercommunale aux communes membres dans le cadre du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique.

La commission a établi une proposition d'évaluation des charges sous forme d'un rapport qui a été transmis aux communes.

Dans le cadre du transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, une revoyure du premier rapport de la CLECT de 2021 a été effectuée et validée le 10 octobre 2022 pour permettre de :

- prendre en compte la finalisation de l'évaluation du patrimoine avec une validation par les 26 communes de l'ensemble des données recensées ;
- adapter le niveau de service en fonctionnement et en investissement pour rester soutenable pour l'agglomération et les communes ;
- réviser en fonction du niveau de service retenu et patrimoine concerné, les attributions de compensation de fonctionnement ;
- adopter une participation pérenne par l'agglomération de 35 % des dépenses d'investissement ;
- conserver au travers des attributions de compensation d'investissement, un talon de participation au financement des travaux par les communes, réajusté à 12,5 % du coût de renouvellement ;
- apporter une garantie complémentaire : ce que paiera une commune après révision des AC ne dépassera jamais son AC de droit commun (100 % du renouvellement au taux de 1%) qui constitue un maximum. Une fois atteint ce maximum, l'AC, même à la fin des emprunts théoriques, ne rebaissera pas.

## 1.3. Mode de gestion du service

- Nature exacte des missions exercées :

La collectivité compétente doit assurer la création, l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et l'extension des ces installations et ouvrages ainsi que le contrôle des dispositifs évitant ou limitant le déversement des eaux pluviales dans ces ouvrages publics.



- Les missions d'entretien sont déléguées aux communes dans le cadre de conventions de prestations de service.

La commune assure l'entretien des ouvrages liés à l'exploitation, à savoir :

- *Sur les réseaux :*
  - débouchage ponctuel ;
  - curage préventif (10 % par an) ;
  - réparation ponctuelle ;
- *Sur les bassins de rétention/d'infiltration :*
  - visite de vérification du bon état de l'ouvrage (1 fois/an)
  - entretien des espaces verts (1 à 3 passages/an) et des clôtures ;
  - curage (1 fois tous les 10 ans) ;
  - entretien de la maçonnerie et de la serrurerie ;
- *Sur les séparateurs à hydrocarbures :*
  - Ecrémage et vidange totale (1 fois/an) ;
- *Sur les puits d'infiltration :*
  - Entretien voir décolmatage (1 fois tous les 10 ans) ;
- *Sur les branchements :*
  - débouchage ;
  - réparation ;
- *Sur les éléments souterrains des grilles et avaloirs :*
  - débouchage ;
  - réparation ;
  - curage (1 ouvrages sur 2 par an)



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 – communes en prestation de service pour Morlaix Communauté

1.4. L'organisation du service

L'accueil physique et téléphonique des usagers

L'accueil des usagers est assuré par la régie de Morlaix Communauté afin de répondre à toute demande : information, devis travaux ou encore intervention (prise de RDV)

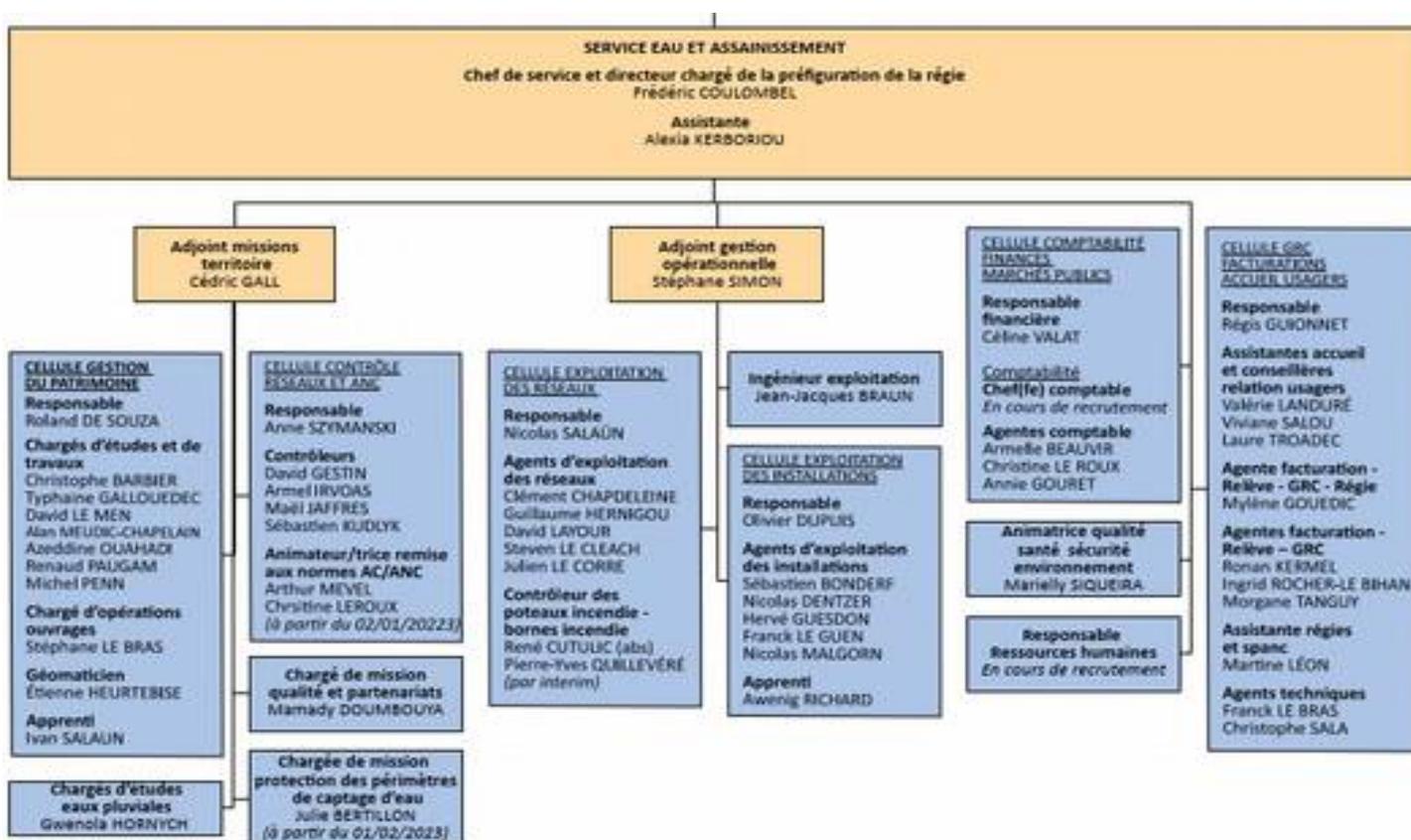
**Morlaix Communauté**  
**Service Eau et Assainissement – 3 rue Yves Guyader**  
**29 600 MORLAIX**

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le jeudi après midi)

**0 806 090 010**

L'entretien des réseaux, grilles et avaloirs et de certains bassins étant délégué aux communes dans le cadre de conventions de prestation d'entretien, les usagers du service peuvent également s'adresser directement aux mairies.

L'organigramme du service au 31 décembre 2022



**1.5. Inventaire patrimonial**

Le réseau de collecte du service gestion des eaux pluviales urbaines est constitué de :

- **553** Km de réseau avec branchements, (460 km hors branchements et hors continuité hydraulique jusqu'aux exutoires situés hors zones U et AU du PLUiH)
- **15 250** grilles et avaloirs
- **107** ouvrages de régulation – infiltration

Commune	Linéaire (m)	Grilles et avaloirs	Nombre d'ouvrages
BOTSORHEL	3 344	88	1
CARANTEC	44 942	1 061	2
GARLAN	5 228	127	1
GUERLESQUIN	11 339	309	2
GUIMAEC	5 033	174	1
HENVIC	8 057	271	2
LANMEUR	22 938	637	5
LANNEANOU	2 588	51	1
LE CLOITRE ST - THEGONNEC	4 236	142	0
LOCQUENOLE	7 915	267	3
LOCQUIREC	12 909	483	0
MORLAIX	99 225	3 236	11
PLEYBER – CHRIST	25 846	842	3
PLOUEGAT - GUERRAND	6 544	198	4
PLOUEGAT - MOYSAN	3 489	99	3
PLOUEZOC'H	14 478	422	5
PLOUGASNOU	38 168	979	4
PLOUGONVEN	18 476	550	8
PLOUGNEAU – LE PONTTHOU	41 948	889	5
PLOUENOUR - MENEZ	7 498	296	3
PLOURIN LES MORLAIX	41 058	1 105	8
SAINTE – SEVE	9 927	235	3
SAINT – MARTIN DES CHAMPS	42 345	1 107	6
SAINT – THEGONNEC LOC – EGUINER	25 234	703	5
SAINT – JEAN – DU – DOIGT	6 644	171	3
TAULE	21 341	615	2
ZAE Communautaires*	22 409	193	17
<b>Total</b>	<b>553 159</b>	<b>15 250</b>	<b>107</b>

\*Le territoire compte 55 zones communautaires (ou extension) dont 17 ont été créées par Morlaix Communauté et n'entrent donc pas dans le patrimoine des communes.

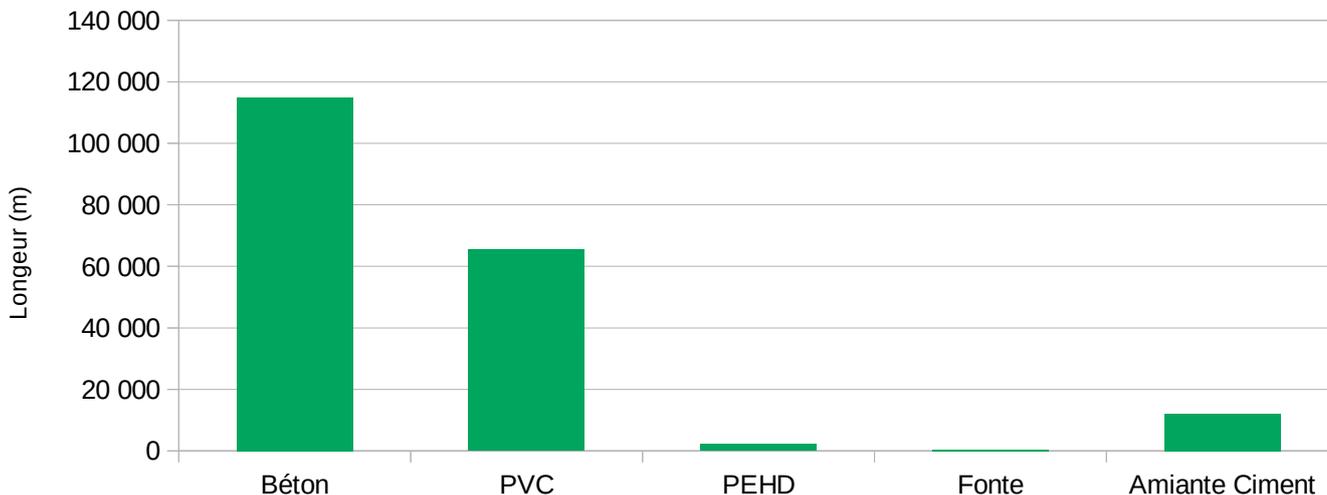
Les charges inhérentes à ces zones sont assumées par le budget général.

• **Les réseaux par matériau et nature**

Le tableau suivant détaille le linéaire de canalisation par type de matériau.

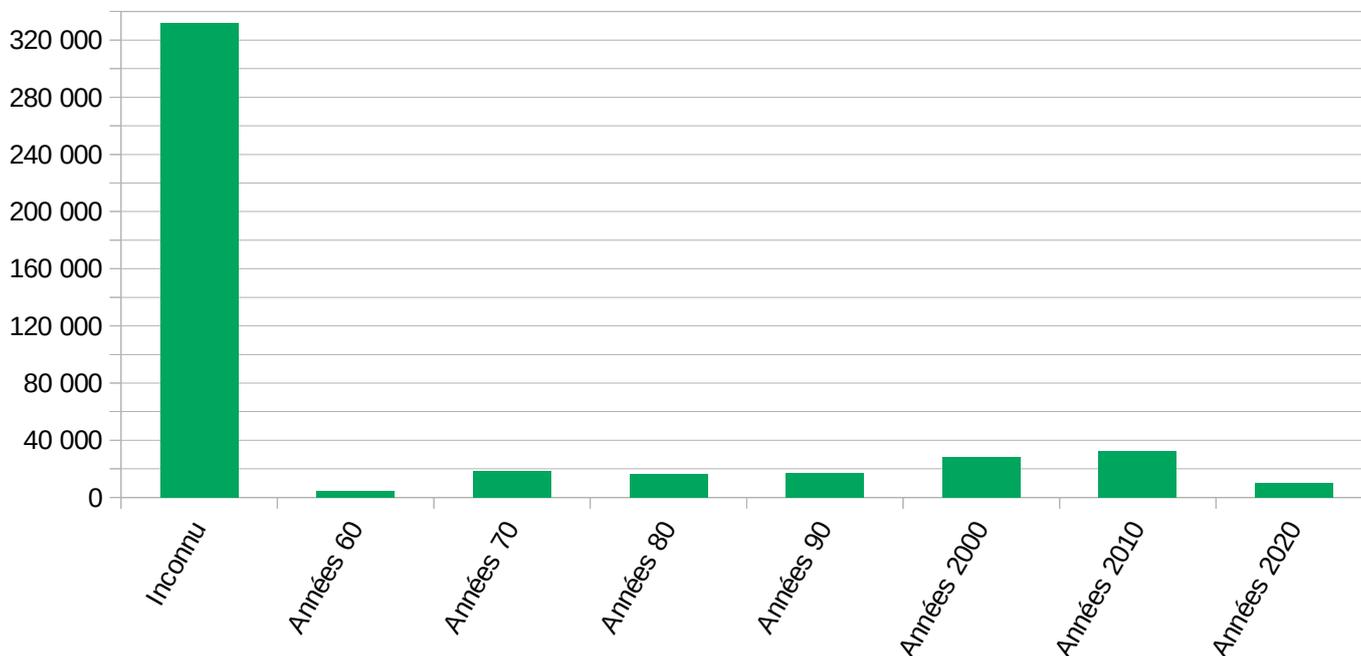
	Inconnu	Béton	PVC	PEHD	Fonte	Amiante Ciment	Total
Linéaire en m des collecteurs (hors branchements et continuité hydraulique)	250 494	114 988	65 517	2 174	392	12 158	445 725
%	56%	26%	15%	1%	0%	3%	/

**Matériaux des réseaux d'eaux pluviales**



Le matériau le plus présent sur le réseau est le Béton (56 % du réseau).

**Année de pose des canalisations**



## 1.6. Ouvrages de gestion des eaux pluviales

Le service gère **107** bassins, ouvrages qui assurent la régulation et l'infiltration des eaux pluviales.

Il peut s'agir d'ouvrages aériens de régulation et/ou d'infiltration (bassins, noues) ou enterrés (bassin, drains, puits ou tranchées ou massif d'infiltration...)



Bassin aérien de St Guénolé – Carantec



Noue ZAC Kertanguy – Plourin les Morlaix



Bassin enterré de la Cordelière – Morlaix



Bassin enterré Lotissement Roch Glas (structures alvéolaires ultra légères SAUL) - Morlaix

**1.7. Le curage et inspection des réseaux et inspections télévisuelles des réseaux (ITV)**

	2021	2022
<b>Linéaire de réseau inspecté et curé</b>	<b>NC</b>	<b>30 680 ml</b>

Au titre de l'année 2022, **5,5 %** du linéaire de réseau a été inspecté.

Le pourcentage des ITV était fixé à 10 % du linéaire et a été révisé à 8 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les programmes d'ITV sont primordiaux pour la gestion patrimoniale des réseaux d'eaux pluviales. Ils permettent d'établir un état des lieux des canalisations puis de prioriser les programmes de travaux associés et de choisir entre techniques de renouvellement et de réhabilitation.

Les données sont intégrées dans le SIG.

**1.8. Le curage et entretien des grilles - avaloirs**

Lors de la CLECT 2020 il avait été fixé un niveau de service pour les grilles et avaloirs à 50 % du patrimoine.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le pourcentage des entretien a été révisé à 1/3.

Commune	Inventaire grilles et avaloirs CLECT 2020	Réalisé 2022	Inventaire grilles et avaloirs CLECT 2022
BOTSORHEL	21	11	88
CARANTEC	637	500	1 061
GARLAN	50	29	127
GUERLESQUIN	218	52	309
GUIMAEC	46	93	174
HENVIC	120	60	271
LANMEUR	195	32	637
LANNEANOU	41	20	51
LE CLOITRE ST - THEGONNEC	77	77	142
LOCQUENOLE	92	92	267
LOCQUIREC	253	96	483
MORLAIX	4 298	1 000	3 236
PLEYBER - CHRIST	226	386	842
PLOUEGAT - GUERRAND	54	90	198
PLOUEGAT - MOYSAN	51	25	99
PLOUEZOC'H	109	58	422
PLOUGASNOU	665	0	979
PLOUGONVEN	110	85	550
PLOUIGNEAU - LE PONTTHOU	270	0	889
PLOUENOUR - MENEZ	67	10	296
PLOURIN LES MORLAIX	207	502	1 105
SAINTE - SEVE	50	50	235
SAINT - MARTIN DES CHAMPS	1 688	500	1 107
SAINT - THEGONNEC LOC - EGUINER	209	259	703
SAINT - JEAN - DU - DOIGT	43	171	171
TAULE	52	78	615
ZAE Communautaires	193	NC	193
<b>Total</b>	<b>10 042</b>	<b>4 276</b>	<b>15 250</b>

## 2 Financement des dépenses de fonctionnement

Le financement des travaux de fonctionnement a été calculé sur la base de l'inventaire patrimonial communal validé par les communes et l'application de coûts moyens annualisés révisés et adaptés au territoire.

évaluation provisoire rapport 2021		
Charges d'entretien assurés par les communes	Charges d'entretien assurés par Morlaix Co	AC de fonctionne ment
Botsorhel	642 €	520 €
Carantec	17 232 €	7 581 €
Garlan	1 326 €	997 €
Guerlesquin	7 149 €	3 348 €
Guimaëc	1 189 €	880 €
Henvic	2 821 €	1 880 €
Lanmeur	15 748 €	5 980 €
Lannéanou	3 578 €	1 158 €
Le Cloître St Thégonnec	1 362 €	725 €
Locquéholé	1 970 €	1 274 €
Locquirec	8 030 €	3 847 €
Morlaix	86 014 €	38 868 €
Pleyber-Christ	12 204 €	6 653 €
Plouegat Guerrand	12 009 €	3 168 €
Plouegat Moysan	882 €	455 €
Plouezoch	11 558 €	4 479 €
Plougasnou	23 629 €	9 573 €
Plougonven	19 278 €	5 922 €
Plouigneau-Le Ponthou	19 838 €	9 047 €
Plounéour Menez	6 622 €	1 853 €
Plourin les Morlaix	17 840 €	7 568 €
Ste Sève	1 232 €	885 €
St Martin des Champs	44 108 €	17 724 €
St Thégonnec Loc Eguiner	15 432 €	5 439 €
St Jean du Doigt	9 767 €	3 173 €
Taulé	16 710 €	6 169 €
<b>TOTAL</b>	<b>358 170 €</b>	<b>149 166 €</b>

- Tableau des Attributions de compensations Fonctionnement des communes pour les années 2020/2021/2022 -

Le financement des travaux d'entretien en zones communautaire est estimé à 59 430€.

Missions	Patrimoine ZAE Compétence Mx Co
Curage réseaux	1 537 €
Curage grilles avaloirs	1 656 €
Entretien ouvrages	54 700 €
ITV	1 537 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 430 €</b>

Le montant global des charges de fonctionnement s'élève à **566 766€**

### 3 Financement des dépenses d'investissement

Le financement des travaux de renouvellement, de création de réseaux ou d'ouvrages est basé sur la méthode validée lors de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 10 février 2020.



Il a été choisi de financer pour moitié les travaux sur le pluvial à l'aide de fonds de concours versés par les communes concernées par des travaux sur leur territoire, complété à 25% par une AC investissement payée par les communes en fonction du coût du renouvellement annualisé des infrastructures locales et avec une prise en charge de 25% par la CA par le biais d'un emprunt complémentaire.

La CLECT a validé le calcul des attributions de compensation de chaque commune basé sur le patrimoine transféré de chacune d'entre elles et sur un taux de renouvellement de 0,6 %.

évaluation provisoire rapport 2021	
Coût de renouvellement des réseaux HT (0,6%)	taux à 25%

	Coût de renouvellement des réseaux HT (0,6%)	taux à 25%
Botsorhel	3 757 €	939 €
Carantec	47 385 €	11 846 €
Garlan	7 031 €	1 758 €
Guernlesquin	18 767 €	4 692 €
Guimaëc	6 178 €	1 545 €
Henvic	14 800 €	3 700 €
Lanmeur	28 167 €	7 042 €
Lannéanou	4 500 €	1 125 €
Le Cloître St Thégonnec	4 394 €	1 099 €
Locquénolé	8 492 €	2 123 €
Locquiec	25 546 €	6 387 €
Morlaix	214 607 €	53 652 €
Pleyber-Christ	40 904 €	10 226 €
Plouegat Guennand	8 325 €	2 081 €
Plouegat Moysan	2 717 €	679 €
Plouezoch	25 108 €	6 277 €
Plougastell	55 923 €	13 981 €
Plougonven	21 261 €	5 315 €
Plouigneau-Le Ponthou	65 772 €	16 443 €
Plounéour Menez	5 589 €	1 397 €
Plourin les Morlaix	52 532 €	13 133 €
St Sève	6 148 €	1 537 €
St Martin des Champs	93 417 €	23 354 €
St Thégonnec Loc Eguiner	23 620 €	5 905 €
St Jean du Doigt	14 472 €	3 618 €
Taulé	28 213 €	7 053 €
<b>TOTAL</b>	<b>827 625 €</b>	<b>206 906 €</b>

- Tableau des Attributions de compensations Investissement des communes pour les années 2020/2021/2022 -

Le montant alloué aux travaux d'investissement pour le réseau d'eaux pluviales en zones d'activité communautaires est de 34 550€ / an.

Le budget total en travaux d'investissement s'élève à **862 175€**. Lors du vote du budget prévisionnel 2022 ce montant a été revu à **1 800 000€ HT**.

**3.1. Etat de la dette du service**

L'état de la dette est globalisé, au 31 décembre 2022, l'encours de la dette du budget est de :

		Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		260 000 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	Capital	20 000€
	Intérêt	5 260 €

Durée d'extinction de la dette du budget : **NC**

**3.2. Amortissements**

De la même manière, les amortissements sont globalisés pour l'ensemble des communes.

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de **111 698 €** sur le budget Eaux pluviales

**3.3. Présentation des projets réalisés et à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service**

x **Bilan des investissements (études et travaux) réalisés au cours de l'exercice**

Montant des dépenses engagées: **1 643 719 €**

Montant des dépenses réalisées : **871 068 €**

Principales opérations réalisées / en cours de réalisation	Montants en €HT
Renouvellement réseau Chemin de Pouloupry – Impasse de Trohon St Jean du Doigt	26 556€
Renouvellement réseau Rue Curie et Pasteur Plougonven	79 290€
Renouvellement réseau Rue des Vignes Morlaix	59 574€
Création noue Rue de Keravel Pleyber Christ	17 331€
Réhabilitation du réseau Rue Jean Jaurès St Martin des Champs	53 418€
Chemisage réseau Rue Vengleux Roux St Martin des Champs - Morlaix	95 000€
Renouvellement du réseau Quartier Auguste Ropars Morlaix	239 064€
Renouvellement du réseau Rue Kerveguen Morlaix – Plourin les Morlaix	304 000 €
Création de réseau Quartier Bel air Plourin les Morlaix	100 900 €

Principales opérations à l'étude	Montants prévisionnels en €HT
Quartier Kerloscant Taulé	145 000 €
Rue de la Gare St Thégonnec	45 000 €
Quartier de la Gare Plourin les Morlaix	488 000 €
Quartier du Carpont St Martin des Champs	42 000 €
Etude déconnexion BV du Laptic à Lanmeur	25 000 €



Quartier Bel air à Plourin



Impasse de Penn Ar Rhun à Locquirec

#### x Projets dans les zones à enjeux environnementaux

Le service étudie la possibilité d'installer des filets de rétention sur les exutoires d'eaux pluviales. En effet le réseau draine de nombreuses pollutions plastiques qui peuvent être piégées au niveau des points de rejet. La mise en place de ces filets éviterait de retrouver ces déchets dans les cours d'eau et en mer.

Avant leur installation il est nécessaire au préalable d'identifier avec les communes les exutoires qui peuvent être problématiques. Cette démarche doit permettre d'avoir à la fois des retours qualitatifs sur les milieux récepteurs mais également un aspect pédagogique pour la population vis à vis des usages du réseau d'eaux pluviales et des équipements de collecte (grilles, avaloirs...)



- Filet anti déchets POLLUSTOCK -



#### x Mise en place d'un suivi qualité des rejets

Dans le cadre du suivi qualité des masses d'eau, une attention particulière sera portée aux rejets d'eaux pluviales. Les études menées sur les cours d'eau du territoire ont mis en avant l'impact des rejets du réseau d'eaux pluviales sur la qualité de l'eau.

#### x Mise en place du zonage pluvial

La définition des règles de gestion des eaux pluviales sera rédigée dans le zonage pluvial. Ce dernier sera ensuite intégré au PLUIh.

## 4 Communication

Morlaix Communauté s'est associée au du SAGE Léon – Trégor pour l'opération « Ici Commence la mer ». Des pochoirs ont été distribués aux communes afin de communiquer auprès du grand public sur les pollutions des cours d'eau et de la mer par le biais des grilles et avaloirs d'eaux pluviales.



## 5 Rédagio – Réseau des Acteurs de la Gestion Intégrée de l'Eau de l'Ouest

Depuis 2018, la création d'un réseau des acteurs de l'eau et de l'urbanisme est étudiée dans le cadre d'un partenariat entre Brest métropole, Rennes métropole et l'Institut Agro Rennes-Angers avec le soutien de la Région Bretagne et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

À l'issue de l'étude de préfiguration de ce réseau qui a démontré l'opportunité d'une animation à l'échelle du Grand Ouest, il a été décidé par les partenaires historiques de poursuivre la structuration de ce réseau au cours des années 2021 et 2022.



Des journées techniques ont été organisées à Rennes en novembre 2021 et à Brest en Avril 2022. Ces rencontres ont à la fois permis de commencer à donner corps à ce réseau d'acteurs (65 personnes présentes sur chacun des événements) et ont été l'occasion de préciser les attendus des différents acteurs.

Un atelier s'est tenu au carrefour des gestions locales de l'eau en juin 2022, ce temps d'échange a permis de partager les enjeux, constats et besoins avec l'ensemble des auditeurs et a donné lieu à des échanges très intéressants notamment avec des structures « similaires » dans d'autres régions (GRAIE – Rhône Alpes et ADOPTA-Hauts de France) qui se sont étonnées, étant donné l'engouement général, de la difficulté à donner une existence légale à ce réseau.

En cette fin d'année 2022, de nombreuses collectivités dont Morlaix Communauté, se sont réunies pour envisager la suite de ce projet. Les collectivités (EPCI) suivantes se sont déclarées favorables à la poursuite de la structuration du réseau sur le Grand Ouest (environ 10 départements) et disposées à soutenir financièrement cette structure. (Nantes métropole, Rennes métropole, Angers Loire métropole, Brest métropole, Le Mans métropole, Lorient Agglomération, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Golfe du Morbihan -Vannes Agglomération, Saint Briec Armor Agglomération, Dinan Agglomération, Morlaix Communauté, Saint Malo Agglomération, Lannion-Trégor Communauté, Douarnenez communauté)

## 6 Urbanisme

Le service a enregistré **29** réponses pour des demandes d'urbanisme au titre des permis d'aménager.

CARANTEC	4
GUIMAEC	3
LANMEUR	2
LOCQUIREC	2
MORLAIX	2
PLEYBER CHRIST	1
PLOUEGAT GUERRAND	1
PLOUGASNOU	3
PLOUGONVEN	1
PLOUIGNEAU	1
PLOUNEOUR MENEZ	1
SAINTE SEVE	2
ST JEAN DU DOIGT	2
ST THEGONNEC LOC EGUINER	1
TAULE	3
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

## 7 Annexes

## Tableau de suivis des Inspections télévisées 2022

CARANTEC	Rue Neuve Kermlis Lamotte Piquet	758,7	CR22	2022
GARLAN	Centre bourg			2022
GUERLESQUIN	Centre Bourg	1445	A3SN	2022
GUERLESQUIN	Rue de la Résidence	117,9	CEQ	2022
GUIMAEC	Hent Pen ar Guer	826,6	CR22	2022
LANMEUR	Rue de la Madeleine Rue de Kervoac	559,6	CEQ	2022
LANMEUR	Rue Armor Rue Trégor	352,94	CEQ	2022
LANMEUR	Place église	308	CR22	2022
LANNEANOU	Rue des Hortensias	489	SPAC	2022
LOCQUENOLE	Rue de Kerliviou	635,7	CR22	2022
MORLAIX	Venelle aux prêtres Rampe du Créou Carrefour Rampe St Nicolas/Rue Ploujean	239,3	CR22	2022
MORLAIX	Rue St Fiacre Rue Borgnis desbordes	1730,65	CR22	2022
MORLAIX	Rue Laennec Rue de Bréhat Rue Créch Joly	1024,8	SPAC	2022
MORLAIX	Rue Coat ar Faou Rue Paul Senusier Rue de la Madeleine Imp. Petit Robinson	1900	SPAC	2022
PLEYBER CHRIST	Place Eglise Route Golven	635,86	CEQ	2022
PLEYBER CHRIST	Rue des Jardins Rue Com Le Jeune Coat ar Bug	2608,75	CEQ	2022
PLOUEGAT GUERRAND	Rue de Pont Menou	291,9	CEQ	2022
PLOUEGAT GUERRAND	Lot Ar Mengleuz	188,85	CEQ	2022
PLOUGASNOU	Route de la Plage	968,6	CEQ	2022
PLOUGASNOU	Rue de Kerstephan Rue de Primel	1664,2	CEQ	2022
PLOUGONVEN	Rue Woas Kam Rue Koatdiek Rue des Caves	1094,99	CEQ	2022
PLOUNEOUR MENEZ	Hameau des Lilas	605,45	CEQ	2022
PLOUNEOUR MENEZ	Rue Jean Moulin	409,35	CR22	2022
PLOURIN LES MX	Rue Kan ar Gwez – Pillion	151,82	SPAC	2022
SMDC	Rue Diderot	197,7	CR22	2022
SMDC	Rue du Carpont	379,95	CR22	2022
SMDC	Rue de St Exupery Rue Roudour Allée Binigou	1614,25	SPAC	2022
SMDC	Rue Duras Rue Pagnol Rue Dorgeles Rue Barbuse Rue Myrtilles Rue Genêts Rue Ajoncs Rue Pontro	1793,55	SPAC	2022
SMDC	Route de Ste Seve	139,1	CR22	2022
SMDC	Rue St Exupery Imp Maryse Bastie Rte Plouvorn Place Barrière Rue Roudour	1614	SPAC	2022
ST JEAN DU DOIGT	Rue de Falaizou Pen ar C'hra	715,15	CR22	2022
ST THEGONNEC	Rue de la Gare Avenue Bel Air	1477,9	CR22	2022
STE SEVE	Rue de la Mairie Allée des prés	221,95	CEQ	2022
STE SEVE	ZAE Pen Prat Rue Mairie	839,5	CEQ	2022
TAULE	ZA Bel Air	141,05	CEQ	2022